



Aménagements du bac 2022, enfin !



Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé le report des épreuves de spécialité du bac 2022 de mars à mai. Cette annonce est à mettre au crédit de la mobilisation des personnels, avec le SNES-FSU, qui ont largement témoigné ces dernières semaines de l'impossibilité de préparer sereinement ces épreuves dans le contexte sanitaire actuel. Ce report est un soulagement et va permettre de donner du temps aux élèves et aux professeurs pour préparer dans de meilleures conditions ces épreuves et ainsi gommer les inégalités de préparation qui se sont creusées pendant la 5ème vague du Covid19. Les annonces concernant la suppression de l'attestation de langues vivantes, la diminution du nombre de textes à l'oral de français, aussi bien pour la voie technologique que la voie générale vont dans le sens de ce que demandait le SNES-FSU.

Le ministre entend enfin des considérations pédagogiques et a ouvert le dialogue. A moins de deux mois de la fin du quinquennat, il n'est jamais trop tard pour changer de méthode.

Le SNES-FSU sera particulièrement attentif aux conditions de correction et à la mise en place des aménagements prévus et notamment les aménagements de sujets pour qu'il ne pénalisent pas les élèves les plus fragiles.

Depuis trois ans, le bac Blanquer n'a jamais pu être réellement mis en place. Le Covid 19 est passé par là, mais ce sont surtout des problèmes de fond qui sont apparus : des épreuves de spécialité qui arrivent très tôt dans l'année, un contrôle continu inégalitaire tout comme le Grand oral. La remise à plat de la réforme du lycée, du bac et de ParcoursSup devra être un chantier prioritaire du prochain quinquennat.

A Paris, le 28 janvier 2022